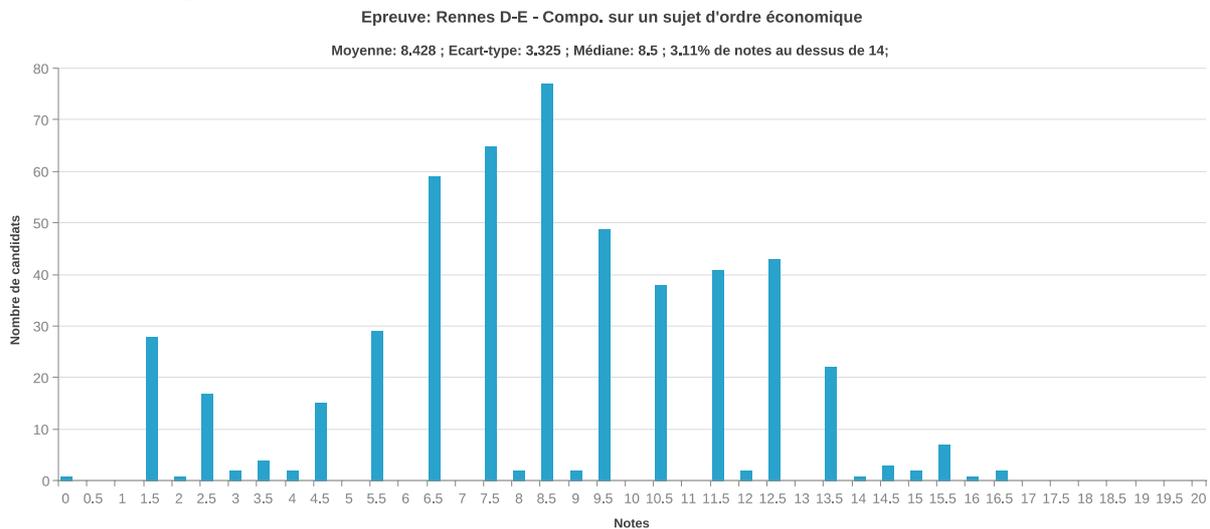


Rapport de jury Épreuve écrite d'économie

I – Statistiques



II – Rapport

- [1] Les candidats à l'épreuve d'économie devaient traiter le sujet : « les métamorphoses de la politique macroéconomique au cours des 25 dernières années ont-elles rendues la régulation conjoncturelle plus efficace ? »
- [2] La moyenne des notes est de 8,42, l'écart-type de 3,32, la note la plus basse de 0 et la note la plus élevée de 16,5. Par rapport à l'année précédente les très bonnes copies ont été très peu nombreuses. La moyenne (comparable à celle de l'année précédente) est tirée vers le bas par une queue de distribution gauche assez lourde (une cinquantaine de copies se trouvent strictement en dessous de 6,5/20) et un nombre de copies très important entre 6,5 et 9,5. De plus très peu de notes (3,5%) sont au-dessus de 14. La distribution des notes reflète une certaine hétérogénéité dans les copies : beaucoup de candidats ont eu du mal à définir correctement les termes du sujet et à produire des copies théoriquement étayées, illustrées de façon pertinente et rigoureuse dans leur plan.
- [3] Le sujet posé cette année permettait d'aborder une thématique très riche, à la fois d'un point de vue analytique (apparition de nouvelles modalités de mise en œuvre des politiques macroéconomiques) que factuel (succession des crises à partir de 2008 après une longue période de calme).
- [4] Le traitement du sujet nécessitait de maîtriser les mécanismes de la régulation conjoncturelle et de les adapter à l'évolution de la pratique observée empiriquement. Les copies les plus faibles ont été pénalisées par un contenu analytique faible ou des connaissances factuelles datées.

- [5] Le sujet tel qu'il était posé n'était pas contextualisé géographiquement et certains candidats ont assimilé les 25 dernières années à la seule union monétaire européenne (mise en œuvre à compter de 1999). Même si le traitement du sujet sous cet angle était réducteur, les copies qui ont suivi cette idée n'ont pas été pénalisées pour autant à partir de l'instant où elles se conformaient au point [4]
- [6] Les attendus concernant le traitement de la question portaient sur la définition de la notion de politique macroéconomique (politique budgétaire, monétaire voire macro-prudentielle), la description des mécanismes de détermination de l'équilibre macroéconomique de court/moyen termes (IS/LM, OG/DG, NEK...) et sur l'efficacité mesurée en termes d'écart à la stabilité des prix, au plein emploi voire à la stabilité financière après la crise de 2008.
- [7] Le traitement du sujet nécessitait tout d'abord d'être en mesure de préciser la nature des déséquilibres auxquels les autorités ont dû faire face au cours de ces années : la période de grande modération, la crise financière de 2007/08 et ses conséquences sur le ZLB, la crise du COVID et les conséquences de la période de confinement, le retour de l'inflation... L'hétérogénéité des années couvertes par le sujet méritait une organisation des idées permettant d'englober à la fois l'adaptation de pratiques traditionnelles, l'apparition de nouvelles modalités de politique économique, d'en tirer les enseignements et d'apprécier le retour à des pratiques plus orthodoxes en fin de période (retour de la politique monétaire conventionnelle et de la rigueur financière).
- [8] Les correcteurs n'attendaient pas de plan particulier, mais ont valorisé les copies présentant à la fois un état des lieux des pratiques conjoncturelles à la fin de la période de grande modération, la remise en question de ces pratiques à la suite des deux crises majeures pour revenir sur une pratique de la politique monétaire de ces dernières années revenant aux fondamentaux de la vision conventionnelle des banques centrales ou une politique budgétaire plus stricte visant à rétablir un certain équilibre financier.
- [9] Comme toujours, les correcteurs ont constaté que, pour de nombreuses copies, les termes du sujet n'ont pas été suffisamment définis que ce soit au niveau de la nature des politiques macroéconomiques (le sujet en particulier ne portait pas sur les politiques structurelles, le long terme et les mécanismes de la croissance) ou des épisodes importants qui ont nécessité une remise en question de la pratique des autorités.
- [10] Sur le plan de la forme, le jury a également relevé qu'un certain nombre de copies s'étaient aventurées vers des plans en trois parties. Il n'est bien sûr pas interdit d'adopter un découpage en trois parties mais l'expérience montre, ici encore, que c'est une stratégie difficile à mener à bien. De fait, les plans en trois parties se sont révélés systématiquement déséquilibrés et souvent chronologiques (grande modération, crise financière, crise du covid). Elles ont de fait été sanctionnées. Comme l'année précédente, une bonne partie des plans proposés a peiné à montrer une structure argumentée et cohérente sur toute la longueur de la dissertation.
- [11] Les éléments à intégrer dans une bonne copie sur ce sujet peuvent être sans exhaustivité :
- La définition des différentes politiques macroéconomiques (monétaire, budgétaire, macro-prudentielle)
 - La distinction entre la régulation conjoncturelle et les questions de long terme
 - L'importance de l'intervention publique pour amener l'économie vers une situation d'équilibre de plein emploi
 - L'efficacité relative des instruments à partir de la valeur des multiplicateurs
 - La succession de sous périodes présentant des caractéristiques spécifiques
 - L'évolution de la politique monétaire des mesures conventionnelles aux mesures non conventionnelles

- L'évolution de la perception des finances publiques à la suite de la crise du COVID,
 - Les réactions différentes des autorités européennes et américaines aux crises de 2007/08 et 2020
 - La période du « zero lower band » et le « quantitative easing »
 - L'apparition d'un « new normal » mêlant politique conventionnelle et guidage prospectif des anticipations
 - Le verdissement des politiques conjoncturelles
 - L'importance de la surveillance macroéconomique du système financier et les réformes au niveau européen
-